Email: saitameur3@gmail.com 023 71 54 67 :فاكس 023 71 54 63 / 0550 47 22 35 :رقم الهاتف

Niveau: TCL Mois: Février

Durée: 1h Devoir du deuxième trimestre

**Texte:** **Non, à la peine de mort!**

Je crois que la peine de mort pose de sérieux problèmes, malgré l'idée qu'**elle** pourrait dissuader les crimes graves

Tout d'abord, il est essentiel de souligner que la peine de mort est irréversible. En cas d'erreur judiciaire, il est impossible de revenir en arrière. Plusieurs cas dans l'histoire, comme **celui** de Timothy Evans en Angleterre, ont montré que des innocents ont été exécutés, ce qui entache gravement le système judiciaire.

Ensuite, la peine de mort ne garantit pas une baisse significative de la criminalité. Des études montrent que dans des pays où elle a été abolie, comme le Canada ou la France, les taux d'homicides n'ont pas augmenté. Cela illustre bien que l'exécution d'un individu ne dissuade pas nécessairement les futurs criminels, souvent guidés par des pulsions ou des situations désespérées.

En outre, **cette** pratique viole le droit à la vie, un principe fondamental des droits humains. Comment peut-on dénoncer la violence d'un acte criminel tout en infligeant une violence similaire par le biais de l'État? Cela soulève une contradiction morale **qui** fragilise la légitimité de la justice.

Enfin, l'application de la peine de mort est souvent marquée par des discriminations. Dans de nombreux pays, les personnes issues de minorités ethniques ou de milieux défavorisés sont surreprésentées parmi les condamnés à mort, ce qui reflète une inégalité flagrante dans le traitement judiciaire.

Pour conclure, loin d'être une solution juste et efficace, la peine de mort expose les failles et les biais de nos systèmes judiciaires tout en niant les valeurs d'humanité et de réhabilitation. La société devrait s'orienter vers des alternatives plus respectueuses des droits fondamentaux, comme la réclusion à perpétuité, pour garantir à la fois justice et dignité.

Www.fiacat.org

www.dzexams.com

**Compréhension de l'écrit**

1. Quel est le thème abordé dans ce texte ?
2. Relèvez du texte la thèse défendue par l'auteur.

3. . L'auteur défend son opinion : implicitement ou explicitement ? Justifiez votre réponse.

4. Complètez le tableau suivant:

| Connecteurs (2) | Arguments (2) | Exemples (2) |
|---|---|---|
| | | |

5.Que montrent les études sur la corrélation entre la peine de mort et les taux de criminalité ?
6. Relevez du texte deux mots et deux expressions appartenant au champ lexical de 'justice'.
7. « La peine de mort est **irréversible** » : le mot souligné veut dire :
   a. Inévitable
   b. Invisible
   c. Inflexible
8. À qui ou à quoi renvoient les pronoms soulignés ?
9. Des études montrent que dans des pays où la peine de mort a été abolie, les taux d'homicides n'ont pas augmenté. C'est pourquoi l'exécution d'un individu ne dissuade pas les futurs criminels.

   a.Quel est le rapport logique exprimé dans cette phrase ?

   b. Exprime le même rapport avec un autre terme.

10. Selon vous, la peine de mort est-elle une forme de vengeance ou de justice ? Répondez en deux ou trois lignes.

11. Quelle est la visée communicative de l'auteur ?

**Bon courage.**

www.dzexams.com

Correction du devoir

1) Le thème abordé dans ce texte est :L'abolition de la peine de mort.

2) La thèse défendue par l'auteur est :

Je crois que la peine de mort pose de sérieux problèmes…

3) L'auteur défend son opinion explicitement.

Justification : L'auteur donne son point de vue d'une manière directe en utilisant le pronom personnel 'je' et le verbe d'opinion 'crois'.

4) – Deux connecteurs :Tout d'abord / en outre.

- Deux arguments :
- Arg1 : il est essentiel de souligner que la peine de mort est irréversible.
- Arg2 : la peine de mort ne garantit pas une baisse significative de la criminalité.

- Deux exemples :Comme celui de Timothy Evans en Angleterre / comme le Canada ou la France.

5) Les études montrent que dans des pays où la peine de mort a été abolie, les taux d'homicides n'ont pas augmenté.

www.dzexams.com

6) Le champ lexical :

Deux mots : judiciaire/ légitimité

Deux expressions : système judiciaire / condamné à mort

7) Le mot souligné veut dire :Inflexible.

8) Elle : la peine de mort./Celui : cas/.Cette : pratique./Qui : une contradiction morale.

9) a)Le rapport logique exprimé dans cette phrase est :La conséquence.

b) Reformulation :

Des études montrent que dans des pays où la peine de mort a été abolie, les taux d'homicides n'ont pas augmenté, donc l'exécution d'un individu ne dissuade pas les futurs criminels.

10)Selon moi, la peine de mort est une forme de vengeance, car elle repose sur la rétribution plutôt que sur la réhabilitation. Elle ne corrige pas l'injustice, mais perpétue la violence.

11) La visée communicative du texte est argumentative, l'auteur vise à convaincre les lecteurs des inconvénients de la peine de mort.

www.dzexams.com